

Procès-verbal n°19 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	16/12/22
À :	10h - DGL
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY, Mrs Daniel OLIVET
Absents excusés :	Mme Fatiha BADAoui Mr Sauveur ROMAGNOLE, Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 18 de la réunion du 09/12/2022.

Championnat U12/U13

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

INTER DISTRICT U12/U13 – 5 Equipes du Gard/Lozère Qualifiées

14-21-28 Janvier / 4 Février / 11-18-25 Mars / 15 Avril / 15 Mai

Les rencontres se joueront le samedi après midi à partir de 14h30 ou le matin après accord des clubs.

DIPLOME OBLIGATOIRE POUR EVOLUER EN INTER DISTRICT

Attention

Suite à la refonte du championnat U12/U13 pour la Saison 2023/2024 :

Les dates des rencontres U12/U13 Phases 2 sont modifiées ainsi :

7-14-21-28 Janvier / 11 Février / 11 – 18 - 25 Mars / 15 Avril / 20 Mai.

DATE DE RATTRAPAGE : 13 Mai (jour de la finale régionale PITCH)

4 Rencontres sont à jouer le samedi 17 Décembre :

- N° 24554807 D1 Poule B : US Garons / Cabassut FC
- N°24554865 D1 Poule D : Manduel / FC Bagnols Pont



- **N° 24554922** D2 Poule A Vauvert FC / Foot Terre de Camargue se jouera le 21/12 à 15h sur les installations d'Aigues Mortes (match inversé)
- **N°24554950** D2 Poule B Trèfle US 2/ Le Vigan FC

1. En cas d'arrêté municipal et/ou d'impossibilité d'utiliser les terrains du club recevant, **les rencontres seront inversées par la commission.**
2. Le cas échéant, les rencontres seront reprogrammées au **MERCREDI 21 DECEMBRE** et au pire le **VENDREDI 23 DECEMBRE avec possibilité de jouer dans la semaine du 19 au 23 Décembre avec accord des deux clubs.**

Tout ceci afin de permettre de bon déroulement de la phase 2 qui doit démarrera le 7 janvier 2023, et ainsi permettre à la Commission et au secrétariat d'établir les classements, faire les poules de la Phase 2 et les faire paraître.

FESTIVAL PITCH U13

2em Tour FESTIVAL PITCH : SAMEDI 4 FEVRIER 2023 à 9h30

Championnat U12

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTEE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION"

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

Dates INTER DISTRICT U12– 5 Equipes du Gard/Lozère Qualifiées

14-21-28 Janvier / 4 Février / 11-18-25 Mars / 15 Avril / 15 Mai

Les rencontres se joueront le samedi après midi à partir de 14h30 ou le matin après accord des clubs.

DIPLOME OBLIGATOIRE POUR EVOLUER EN INTER DISTRICT

U12 - D1 (ph.1) : 5 poules de 8 (40 Equipes)

Les 1ers joueront en Inter District avec l'Hérault.

(Si le 1er de la poule ne peut monter cela sera le 2ème de la poule qui montera en Inter District).

Les autres équipes participeront à la phase 2 avec 33 équipes.

Les poules seront faites en fonction des classements obtenus pendant la phase 1

ENGAGEMENT POUR LA PHASE 2 TERMINE

Foot Animation - U10 à U10/U11

Les clubs qui veulent engager des équipes pour la R4 ou les mettre en ELITE peuvent le faire dès maintenant.

ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.



Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

Futsal U10 à Bouillargues du 10/12

16 Equipes présentes (130 enfants) au Futsal à Bouillargues, organisé par FFF et le District Gard/Lozère.

La commission Foot Animation remercie :

- ✓ Mr. Lionel ROCHETTE, C.T.D. D.A.P. Mr Michel COLLADO de la Commission Technique,
- ✓ Mr Jean Marc LAUGIER de la Commission des Arbitres, ainsi que les 3 arbitres présent,
- ✓ Mrs Didier CASANADA , Daniel OLIVET, Denis LASGOUTE de la Commission Foot Animation.

Remerciements aussi les éducateurs et les parents des clubs présents pour cette manifestation.

Foot Animation – U6 à U8/U9

Les clubs qui veulent engager des équipes pour la R3 ou les mettre en ELITE peuvent le faire dès maintenant.

ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

Foot Animation - FEMININES

Coupe Gardoise U12/U13 F : Equipes Qualifiées pour les ½ finale.

N. Métropole – Quissac – Marguerittes ES -Roquemaure

HOMOLOGATIONS

Voir PV CSR du 13.12.22

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO

